



UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS

Tél. : 01.44.83.65.55

e-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

[Communiqué de presse](#)

Force Ouvrière a décidé de ne pas se rendre au Conseil Commun de la Fonction publique en réponse au climat social tendu et délétère dont le Ministre est seul responsable.

Force Ouvrière le regrette et rappelle que le dialogue social, pour être constructif, nécessite le respect et l'écoute de chacun. Nous avons tiré la sonnette d'alarme.

Le Ministre a répondu en agressant les fédérations syndicales de fonctionnaires par voie de presse !

Quel que soit le contexte, aucun gouvernement ne peut ignorer les demandes des organisations syndicales que les agents ont librement choisies le 20 octobre dernier pour les représenter.

FO rappelle qu'elle n'a pas revendiqué cette nouvelle instance. Pour autant, nous affirmons que chacun doit garder sa place. Dans cet esprit, fidèle à nos principes, nous ne souhaitons en aucun cas être co-gestionnaires ou co-législateurs.

Néanmoins, nous tenons à pouvoir exercer notre mandat dans les meilleures conditions possibles, ce qui n'est hélas pas le cas actuellement. A ce titre, nous demandons un réaménagement des délais d'envoi des textes d'origine syndicale ou gouvernementale, ainsi que le report « sine die » de l'ensemble des textes que le Ministre tente d'imposer comme :

- La réforme des corps de la filière sociale.
- Le projet de décret sur l'évaluation des enseignants

Nous ne doutons pas que le Conseil Commun trouvera rapidement ses règles de méthode de travail. Ainsi nous pourrons y prendre toute notre part, et nous serons particulièrement vigilants à ce qu'il ne soit accaparé ou instrumentalisé par quiconque.

Sur ces bases, nous pourrons alors développer un dialogue social sincère et orienté au profit des agents de la Fonction publique, que Force Ouvrière a toujours défendu.

PARIS, le 12 avril 2012